



CHAMBRES  
DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE

17/03/2021

# CPN du 16 mars 2021

## De timides avancées mais des salariés pris en otage !

Après plus d'un an de mise entre parenthèses forcée par l'employeur, la CPN s'est réunie ce 16 mars sous la Présidence du Ministère de Tutelle avec :

- ☑ Une délégation Employeur dans une posture totalement fermée (« on ne négociera rien tant que la Convention Collective Nationale (CCN) ne sera pas signée » (pseudo-pression inutile voire contreproductive) ;
- ☑ Des représentants UNSA, s'appuyant sur des conseillers techniques CGT et CFE-CGC (non élus à la CPN) et contestant l'existence de la CPN à partir d'une analyse juridique hasardeuse ;
- ☑ Une Tutelle bien embêtée par cette situation qui n'a pas été prévue par la Loi PACTE : une CCN non signée par les organisations syndicales majoritaires au terme de sa négociation.



Au milieu de ce maelström d'oppositions stériles, la **CFDT-CCI** a fait le job :

- ☑ Nous sommes **les seuls à avoir demandé et obtenu** un taux directeur national 2021 à 0,2% (base minimale de négociation en CPR pour les promotions et augmentations au choix). Cependant, il va falloir expliquer aux salariés recrutés au droit privé que la non-signature de la CCN par les Organisations Syndicales « majoritaires » (UNSA, CGT, CFE-CGC) les prive de cette enveloppe...
- ☑ Nous avons défendu pour les télétravailleurs :
  - ↳ L'obtention des Titres Restaurant (eh oui, certaines CCI, où il fait surement bon vivre, les avaient supprimés en toute illégalité !!!) ;
  - ↳ L'engagement de CCI France d'encourager les CCIR au versement à tous les télétravailleurs « contraints » du fait de la crise sanitaire d'une indemnité forfaitaire mensuelle équivalente à celle prévue par l'accord télétravail ;
- ☑ Nous avons obtenu un calendrier de réunions en 2021 pour maintenir le dialogue social en CPN, bien que contesté par les autres syndicats. Prochaines CPN en juin et octobre (3 CPN en 2021 contre 1 en 2020) ;
- ☑ Nous avons obtenu la prolongation des mandats actuels des Représentants du Personnel jusqu'au 31 octobre 2021... en attendant de savoir quand et comment seront organisées les prochaines élections.

La Tutelle a conclu en remerciant le réseau des CCI et ses collaborateurs pour leur mobilisation au côté des entreprises pendant la crise Covid (une première dans cette instance !!!). La **CFDT-CCI** a demandé que ce message soit relayé au ministère des finances avec l'espoir du maintien d'un bon niveau de TFC....

 [facebook.com/cfdt.cci](https://facebook.com/cfdt.cci)  
 [twitter.com/cfdtcci](https://twitter.com/cfdtcci)  
 [www.cfdt-cci.com](https://www.cfdt-cci.com)

**Soutenez notre action, adhérez à la CFDT-CCI !**

CFDT-CCI - 9 rue Coquillière - 75001 PARIS  
07 87 12 50 40 – [permanence@cfdt-cci.com](mailto:permanence@cfdt-cci.com)

**S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS**